

LES CHANGEMENTS DE LA RENTRÉE

DU NOUVEAU POUR *EN DIRECT*

C'est la rentrée, le temps des cartables et des cahiers neufs.

En direct commence pour sa part l'année avec une toute nouvelle mise en page, rendue plus actuelle d'une touche graphique, sans rien sacrifier à l'esprit et à l'essence du journal. *En direct* conserve la même ligne éditoriale : faire connaître, en premier lieu auprès du monde socioéconomique de l'Arc jurassien, les orientations et les résultats de la recherche menée sur le territoire transfrontalier. Des travaux développés dans les laboratoires de l'université de Franche-Comté, qui édite le titre depuis désormais plus de trente ans, et des établissements partenaires du journal : ENSMM, UTBM, Université de Neuchâtel, Haute Ecole Arc, Établissement français du sang Bourgogne - Franche-Comté. Retrouvez également *en direct* sur son nouveau site web : endirect-journal.fr. Bonne lecture !

Contact : Direction recherche et valorisation - Université de Franche-Comté
Catherine Tondou / Gaëlle Ruf
Tél. +33 (0)3 81 66 20 88 / 20 95 - Journal-EnDirect@univ-fcomte.fr

RENTRÉE DES CLASSES

PUNIR LES PARENTS EN RETARD ?



rience à une autre, en apparence similaire, et montre pourquoi l'une a fonctionné, et l'autre pas. « Un test réalisé dans des crèches israéliennes, et qui est devenu un cas d'école, montre

Les parents se montrent parfois très mauvais élèves quand il s'agit de venir chercher leurs enfants à la sortie de l'école, de la crèche ou du centre aéré. En retard, même très en retard pour certains : ces appréciations fâcheuses ont conduit la mairie d'Asnières-sur-Seine à mettre en place un système de sanction financière pour recadrer les parents, une expérience dont l'économiste Marc Deschamps et son collègue Julien Pénin ont mesuré l'intérêt et l'efficacité dans une étude de terrain. Les chercheurs ont comparé cette expé-

que la mise en place de la sanction financière a été totalement contre-productive avec une augmentation des retards de 100 %. À Asnières, les conclusions sont tout à fait inverses, avec une baisse moyenne de 46 % des retards¹ », souligne Marc Deschamps. Un tel revirement de situation s'expliquerait notamment par la façon dont les systèmes ont été mis en place, faisant appel à des motivations différentes. « Dans le premier cas, on mise sur la sanction seule, sans tenir compte des ressorts qui incitent généralement les per-

sonnes à bien faire : le respect de l'autre, la satisfaction, etc. Le sens moral et social devient secondaire, et la punition financière n'est pas assez élevée pour être elle-même suffisamment dissuasive. Résultat, ça ne marche pas. »

Dans le second cas, la « construction de la sanction », menée en concertation avec les différents acteurs impliqués, prévoit des pénalités financières beaucoup plus fortes, et insiste sur le respect des normes sociales, un parti pris qui pourrait expliquer les résultats positifs. Une bonne note pour Asnières, et des encouragements à se poser les bonnes questions pour les collectivités en général. Car si le coût des retards n'est pas très élevé au regard d'un budget global de fonctionnement, les impacts à long terme sont loin d'être anodins. « Lorsque des parents voient que d'autres parents sont en retard, ils ont tendance à adopter le même comportement, ce qui n'est pas valorisant pour les personnels. Et ce qui est ressenti comme un manque de considération nuit peu à peu à la motivation des individus et à la qualité du travail effectué ». Motivé et assidu, Marc Deschamps l'est sans conteste ; chercheur au CRESE, le Centre de recherche sur les stratégies économiques de l'université de Franche-Comté, il souhaite continuer à traiter, analyser et interpréter les données que lui confieraient d'autres collectivités ou entreprises, pour enrichir les statistiques et fournir des recommandations utiles. Une bonne volonté qui se veut communicative pour bien démarrer l'année.

¹ Analyse basée sur les données collectées entre janvier et mai 2013 auprès de onze centres de loisirs sur les trente-deux que compte la ville d'Asnières-sur-Seine, qui ont tous testé le système de sanction financière.

Contact :
CRESE - Université de Franche-Comté
Marc Deschamps
Tél. +33 (0)3 81 66 68 32
marc.deschamps@univ-fcomte.fr